



Ville
de Matane

REMISE POUR L'ACHAT D'ÉQUIPEMENTS ÉCOLOGIQUES D'ENTRETIEN DES PELOUSES

La Ville de Matane offre à ses résidents qui en feront la demande, une **remise équivalente à 50 %, avant taxes, jusqu'à concurrence de soixante-quinze dollars (75 \$)** pour une tondeuse électrique (à fil ou à batterie) ou une tondeuse manuelle ou à rouleaux, et une **remise équivalente à 50 %, avant taxes, jusqu'à concurrence de cinquante dollars (50 \$)** pour un coupe-bordure électrique (à fil ou à batterie) et une **remise équivalente à 100 % du coût d'achat, avant taxes, jusqu'à concurrence de vingt-cinq dollars (25 \$)** pour une lame déchiqueteuse pour tondeuse ou tracteur à pelouse, et ce, sur présentation des pièces justificatives suivantes :

- *La facture originale d'achat d'équipements écologiques d'entretien des pelouses;*
- *Une preuve de résidence (une copie du compte de taxes ou du bail ou permis de conduire)*

La demande doit être déposée au bâtiment administratif du Service des travaux publics, sis au 60, avenue Saint-Jérôme, G4W 3A2.

Le programme de remise prend fin le 31 décembre 2021.

Identification

Nom de l'acheteur :

Adresse :

Numéro de référence pour la preuve de
résidence :

Fournisseur

Nom du fournisseur de l'équipement écologique
d'entretien des pelouses (magasin) :

Adresse :

Signature du demandeur

Date

Par la signature de ce formulaire, je m'engage à utiliser les équipements écologiques d'entretien des pelouses.



Pour information :

Caroline Ratté, coordonnatrice à l'environnement et au développement durable – Ville de Matane
60, avenue Saint-Jérôme
Matane, Québec G4W 3A2
Téléphone : 418 562-2334, poste 2056
Courriel : c.ratte@ville.matane.qc.ca